

MÉMO  
N°06

# LE CRÉDIT AUX ENTREPRISES



FÉDÉRATION  
BANCAIRE  
FRANÇAISE



- ▶ Quel rôle jouent les banques dans le financement des entreprises ?
- ▶ Quels sont les effets de la réglementation internationale sur le financement des entreprises ?
- ▶ Pourquoi faut-il orienter l'épargne vers les entreprises ?



# LES BANQUES FRANÇAISES, CHAMPIONNES D'EUROPE DU CRÉDIT

## Le financement des entreprises : première priorité stratégique des banques françaises

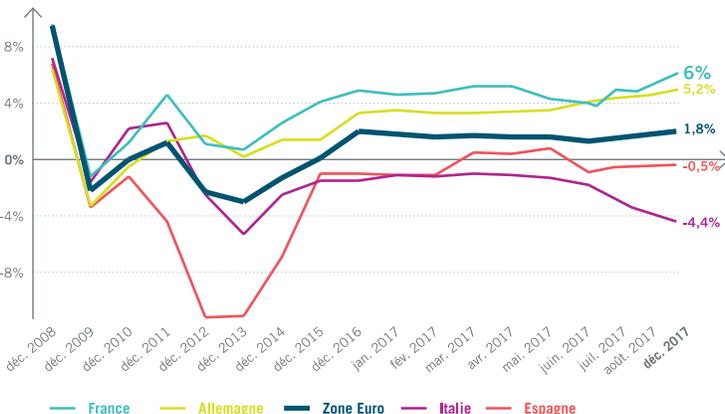
Les banques sont au cœur de l'économie réelle : elles financent le développement des entreprises et ainsi la croissance et l'emploi. Le financement externe des entreprises, par le crédit ou le marché, évolue de +5,2% sur un an, pour atteindre un encours total de **1 565 milliards d'euros** à fin décembre 2017 :

- ▶ par le marché : **602 milliards d'euros** d'encours (+4,1% sur un an) ;
- ▶ par le crédit : **963 milliards d'euros** d'encours, cela représente +5,9% de croissance sur un an en France, soit trois fois celle de la zone euro (1,8%) et bien plus que la croissance économique française (+1,9% en 2017 - INSEE).

(Source : Banque de France et BCE à fin décembre 2017)

## CROISSANCE DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES EN EUROPE

Source : BCE, séries statistiques, à fin décembre 2017



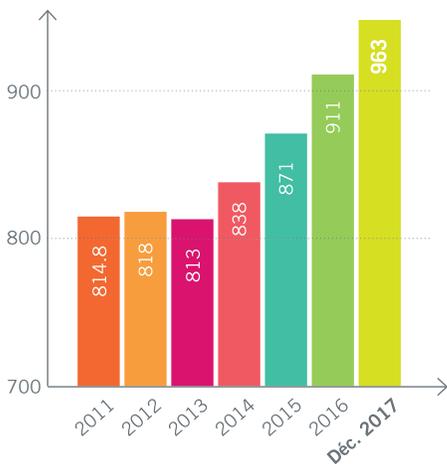
Le crédit permet à tous types d'entreprises de se financer, pour leur activité courante comme pour leurs projets de développement :

- ▶ **+4,5%** sur un an pour les crédits de trésorerie qui atteignent **226 milliards d'euros** d'encours ;
- ▶ **+6,8%** sur un an pour les crédits d'investissement qui atteignent **680 milliards d'euros** d'encours.

(Source : Banque de France, à fin décembre 2017)

## ENCOURS DE CRÉDITS AUX ENTREPRISES

En milliards d'euros - Source : Banque de France



## AUTOFINANCEMENT OU FINANCEMENT EXTERNE ?

Les entreprises disposent de plusieurs possibilités pour se financer. Les solutions dépendent largement du projet et du type d'entreprise : elles seront différentes s'il s'agit de financer les besoins court terme liés à l'activité (trésorerie, stocks...) ou s'il s'agit d'investir dans un nouvel outil de production, du matériel ou la mise en place d'une innovation. Ces solutions, choisies par l'entreprise, lui permettent de se financer en partie ou en totalité :

- ▶ **par l'autofinancement** en mobilisant les ressources financières dont elle dispose (ses capitaux ou fonds propres, aussi appelés « haut de bilan », mais aussi une partie des bénéfices dégagés). L'entreprise peut également accroître ses ressources en capital en faisant appel à ses actionnaires ou à de nouveaux partenaires investisseurs ;
- ▶ **par le financement externe** ou l'endettement. Les banques jouent alors un rôle essentiel dans l'accès au crédit ou aux marchés financiers, notamment obligataires.

## Les banques françaises aux côtés des TPE/PME

Les TPE/PME sont les premières bénéficiaires du crédit aux entreprises en France.



**LA MOITIÉ DES CRÉDITS  
AUX ENTREPRISES  
VA AUX TPE/PME**

Source : Banque de France

A fin décembre 2017, les PME mobilisent plus de **394 milliards d'euros** de crédits pour financer leur activité.

La France figure dans les **premiers rangs en Europe** pour l'accès au crédit des PME :

- ▶ **96% des PME obtiennent le crédit d'investissement demandé ;**
- ▶ **84% des PME obtiennent le crédit de trésorerie demandé.**

(Source : Banque de France – 4<sup>ème</sup> trimestre 2017)

L'accès au crédit des TPE est aussi très favorable : 65% obtiennent le crédit de trésorerie demandé, et 85% le crédit d'investissement demandé.

Une TPE ou PME qui a un projet peut ainsi trouver auprès des banques le financement nécessaire pour le réaliser, avec **les conditions de taux les plus favorables d'Europe : 1,75% en moyenne en France contre 2,11% pour la zone euro**

(source BCE - taux des nouveaux crédits en décembre 2017 inférieurs à 1 million d'euros avec une période de fixation initiale jusqu'à 1 an).



**UNE COLLECTION DE GUIDES SUR LE FINANCEMENT À COURT TERME ET UN SITE DÉDIÉ AUX ENTREPRISES : [AVECLESPME.FR](http://AVECLESPME.FR)**

## Proximité et dialogue

Le financement constitue une partie des services que les banques proposent à leurs clients entreprises.

Les banques sont aux côtés des entreprises, quelle que soit leur taille, grâce à un maillage de proximité sur le territoire, avec des agences et conseillers dédiés aux entrepreneurs, des espaces pour les start-up ou des centres d'affaires PME.

Dans un souci permanent d'amélioration, les banques ont collectivement adopté, en 2016, quatre « préconisations professionnelles » pour **faciliter la lisibilité des tarifs des produits de financement court terme et l'information des TPE/PME.**

Cette initiative prolonge **les mesures mises en œuvre depuis 2014 pour améliorer la relation avec les TPE et**



**UN GLOSSAIRE  
POUR COMPRENDRE  
LA TARIFICATION  
DES SOLUTIONS  
DE FINANCEMENT  
COURT TERME**

**les professionnels** : explications en cas de refus de crédit, indication des recours possibles dont la médiation du crédit, délai maximum de réponse sous 15 jours ouvrés pour une demande de financement...

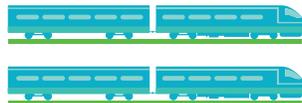
# 316

**MILLIARDS D'EUROS  
DE NOUVEAUX CRÉDITS  
AUX ENTREPRISES  
SUR UN AN  
(À FIN DÉCEMBRE 2017).**

**Cela équivaut à  
7 éoliennes...**



**... ou 2 rames de train  
par heure !**



## Un modèle de banque universelle au service de tous les clients

Modèle original du secteur bancaire français, **la banque universelle regroupe au sein d'une même institution la palette complète des métiers bancaires et financiers**. La banque apporte ainsi tous les services dont peuvent avoir besoin les entreprises : gestion de trésorerie, services de paiement, assurance, placement / épargne, financement de l'activité

(mobilisation de créances, affacturage...), financement des locaux ou des équipements (crédit bancaire, crédit-bail, leasing...), solutions de financement de l'activité par le marché (grâce aux expertises de la banque de financement et d'investissement), accompagnement à l'international, services spécialisés (épargne salariale)...

**La banque universelle, grâce à sa proximité, contribue efficacement au financement de l'économie, à des conditions favorables.**

## UN CRÉDIT SÛR ET ABONDANT

En France, le crédit est abondant et très sûr. En effet, le ratio des créances douteuses (non-performing loans – NPL) des banques françaises est beaucoup plus faible que la moyenne des banques de la zone euro : 3,1% contre 4%, au quatrième trimestre 2017 (Source : EBA).

Le coût du risque des six grandes banques françaises s'élève en 2017 à 8,4 milliards d'euros, contre 10,3 en 2016 et 12,9 en 2015 (Source : ACPFR).

La maîtrise des risques permet aux banques françaises d'offrir les crédits les moins onéreux des grands pays de la zone euros : les PME françaises, notamment, empruntent en moyenne à 1,75% à comparer aux 2,1% de la zone euro (Source : BCE – décembre 2017).



# L'ÉVOLUTION DU FINANCEMENT DES ENTREPRISES

## Un recours croissant au marché

Bien que le crédit reste central dans le financement des entreprises, on constate **en France un recours croissant au marché**.

Les banques interviennent aux côtés de leurs clients et les accompagnent avec leurs services spécialisés de banque de financement et d'investissement (BFI).

Les grandes entreprises, et dans une moindre proportion les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et certaines PME, font appel au **financement de marché pour constituer ou accroître leur capital comme pour financer les projets ou les besoins à court terme**.

BANQUES DE FINANCEMENT  
ET D'INVESTISSEMENT  
**A QUOI SERVENT LES  
BFI ?**



Les BFI jouent un rôle utile et fondamental dans le financement et la couverture des risques des entreprises, des infrastructures, comme du secteur public. La FBF a réalisé un film pédagogique qui s'appuie sur les témoignages de clients expliquant concrètement comment les BFI répondent utilement à leur besoins : introduction en bourse, couverture de risque de change, financement obligataire, placements privés, émission d'obligations vertes...

Retrouvez  
la vidéo  
sur [fbf.fr](http://fbf.fr) 

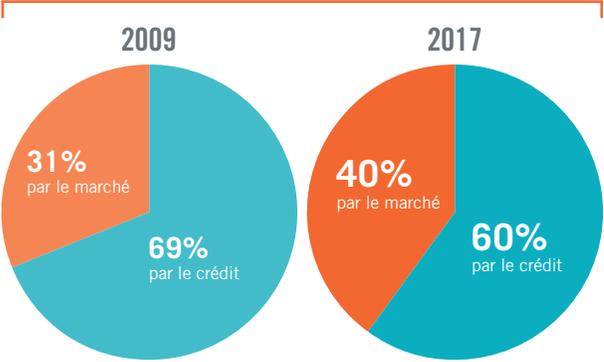
Aux Etats-Unis, le financement des entreprises passe majoritairement par les marchés (70%), l'intermédiation bancaire ne représentant que 30%. En France, au contraire, les entreprises font majoritairement appel aux crédits

bancaires, même si près de 38% passent désormais par le marché (contre 31% en 2009). **Une tendance qui est amenée à se renforcer sous l'effet de la réglementation.**

## SOURCES DE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

### France

### USA



Source : Banque de France

Source : Federal Reserve

## POUR UNE RÉGLEMENTATION FAVORABLE AU FINANCEMENT

Les évolutions réglementaires, comptables et prudentielles, par leur impact sur le crédit, pourraient peser sur les perspectives de croissance en France et en Europe. Elles renforceront le recours au marché mais sont aussi susceptibles de limiter les volumes et de modifier les conditions d'octroi de crédit.

Loin d'être opposées à la réglementation, les banques françaises ont mis en œuvre toutes les mesures visant à assurer la stabilité du système bancaire mondial et à en garantir un contrôle efficace.



Pourtant, en remettant en cause une saine gestion par les risques, **les nouvelles règles prudentielles internationales adoptées par le Comité de Bâle fin 2017 obligeront les banques à augmenter encore leur niveau de fonds propres.**

Les banques françaises, qui ont pourtant fait la preuve de leur solidité, verront alors se réduire leur capacité à financer les entreprises.

### Des règles comptables défavorables

La nouvelle norme comptable IFRS 9, applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, fixe de nouvelles règles de dépréciation. En imposant aux banques de provisionner un risque de perte pour tout nouveau crédit, cette norme représente également une menace pour le financement de PME.

## **Une approche inappropriée du défaut de client**

Le Conseil Européen a adopté en juillet 2017 un plan d'action pour contraindre les banques à limiter leur stock de prêts non performants (défauts).

Les banques devraient déprécier en fonds propres, à 100% de leur montant, des prêts non performants au-delà d'une certaine durée, et cela, indépendamment de la capacité de remboursement du client. Ces dispositions influenceront nécessairement les conditions d'octroi et de gestion pratiquées par les banques. Les contreparties les plus fragiles pourraient en outre se trouver exclues du financement bancaire.

## **Une pression fiscale pénalisante**

**La fiscalité spécifique des banques**, en forte augmentation ces dernières années, pèse également sur l'activité bancaire et ses conditions d'exercice pour répondre aux attentes des clients. Entre 2010 et 2017, les charges supplémentaires cumulées (sociales, fiscales, contributions au fonds de résolution) sont estimées à près de 13 milliards d'euros en France. **Ces prélèvements spécifiques aux banques, ajoutés aux impôts qu'elles paient au même titre que toutes les entreprises, entraînent une réduction de leur capacité à financer les projets de leurs clients dont les entreprises.**



## NOS ENJEUX

### Continuer de financer l'économie

Les évolutions réglementaires ne doivent pas avoir pour conséquence de freiner le financement de l'économie. Il est essentiel que les banques puissent garder la possibilité de faire du crédit aux entreprises, notamment aux PME, comme elles l'ont toujours fait y compris pendant la crise de 2008.

**L'industrie bancaire en France est solide, stable et la meilleure en Europe pour le financement de l'économie.** Les entreprises, notamment les plus petites, doivent pouvoir compter sur les banques pour financer leur développement. C'est en ce sens que la profession souhaite défendre et promouvoir les atouts du modèle français de financement des entreprises, qui est un enjeu d'indépendance et de compétitivité pour notre pays et pour l'Europe.

### Développer les financements de marché en Europe

**L'Union des Marchés de Capitaux (UMC)** proposée par la Commission européenne doit être



relancée. Elle vise à développer les marchés de capitaux en Europe pour diversifier les sources de financement des entreprises et leur faciliter l'accès au marché. **Les banques françaises, qui sont parmi les premières banques de financement et d'investissement en Europe, ont donc un rôle majeur à jouer dans le financement par les marchés de l'économie européenne.**

**Une véritable UMC est indispensable.**

La profession bancaire préconise une approche plus stratégique, et suggère la création d'un « comité des sages » qui définirait les grandes orientations pour relancer l'UMC.

## Favoriser l'épargne longue et productive

L'industrie bancaire est au cœur du Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE) lancé par le gouvernement en octobre 2017. **Le financement des entreprises, et notamment des PME, c'est d'abord les banques.**

La profession a élaboré 17 propositions qui ont été remises aux parlementaires et au ministre de l'Économie et des Finances en décembre 2017.

Elle défend en particulier **la nécessité d'un produit long d'épargne bancaire.**

En effet, l'assujettissement du Plan d'épargne logement (PEL) au prélèvement forfaitaire unique (PFU) a pour conséquence une fin programmée

de la seule ressource longue d'épargne de bilan bancaire et compromet la stabilité des conditions de financement long de l'économie, notamment des entreprises.

La création d'un produit long d'épargne bancaire pour les particuliers est nécessaire afin de **garantir l'existence d'une ressource longue de financement s'investissant dans les entreprises.** C'est aussi l'occasion d'un dialogue renouvelé avec les épargnants pour les inciter, dans le respect de la réglementation, à s'intéresser aux produits de financement en fonds propres des entreprises.

La profession bancaire propose également des mesures pour inciter les entrepreneurs à ouvrir et alimenter le capital de leur PME (incitation fiscale, réinvestissement des résultats en fonds propres).

La France dispose d'une épargne abondante mais encore **insuffisamment orientée vers le financement de l'investissement productif.**

**Une fiscalité de l'épargne adaptée**, dans le sens d'une plus grande incitation à l'investissement de long terme, ainsi que

# 13,9%

**C'EST LE TAUX D'ÉPARGNE  
DES MÉNAGES**



Source : Banque de France - 4<sup>ème</sup> trimestre 2017

---

la prise en compte des réticences culturelles liées au risque, permettraient de créer une nouvelle génération d'investisseurs prêts à soutenir le développement de nos entreprises.

Il est impératif de retrouver un système dans lequel la hiérarchie des taux et des risques est respectée. Aujourd'hui, les taux et la fiscalité de l'épargne réglementée à vue restent atypiques.

Il est également indispensable d'avoir **un cadre réglementaire et fiscal stable, qui redonne confiance aux investisseurs** et permette aux entreprises de se financer et d'investir dans de bonnes conditions.



18, RUE LA FAYETTE  
75440 PARIS CEDEX 09  
TÉL : 01 48 00 52 52

**FBF.FR**

 @FBFFrance



Juin 2018

Directrice de la publication :  
Marie-Anne Barbat-Layani